

**Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection
d'Appel à Projet médico-social placée auprès de Monsieur le Directeur
Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et de
Madame la Présidente du Département de la Charente-Maritime
réunie le 31 mai 2022**

**Objet : Création de 45 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes
Handicapés (SAMSAH) présentant un Trouble du spectre de l'Autisme (TSA)**

5 dossiers ont été reçus en réponse à l'appel à projet publié le 29 décembre 2021.

Candidatures reçues :

AFG Autisme	Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes
UNAPEI 17 – ADEI – Autisme 17	Association Départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales de Charente-Maritime – ADEI- Accompagner-Développer-Eduquer-Insérer- Autisme 17
EPNAK	Etablissement Public National Antoine Koenigswarter
ATASH - Association Emmanuelle	Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap Association Emmanuelle
Fondation OVE	Œuvres des Villages d'Enfants (OVE)

Le classement des 5 dossiers a été établi en vue d'interventions couvrant l'ensemble de la Charente-Maritime, quel que soit le lieu de domiciliation et/ou de travail dans le département, conformément à l'avis d'appel à projet.

Après examen des 5 dossiers présentés, le classement retenu à la majorité est le suivant :

- N°1 : ATASH-Association Emmanuelle**
- N°2 : UNAPEI 17 – ADEI – Autisme 17**
- N°3 : EPNAK**
- N°4 : Fondation OVE**
- N°5 : AFG Autisme**

Dans l'étude des dossiers présentés, la commission a été spécialement attentive à l'examen des points suivants :

- la connaissance des méthodes d'intervention recommandées dans le domaine des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA),
- la participation de la personne accompagnée
- la prise en compte d'un public TSA diversifié (autiste de haut niveau, TSA avec déficience intellectuelle associée, avec des comorbidités et/ou des troubles du comportement)
- la composition de l'équipe d'intervention
- le plan de formation préalable à l'ouverture et la formation continue,
- les modalités d'organisation : amplitude d'ouverture et couverture du territoire départemental
- la qualité des partenariats et des coopérations.

Les co-Présidents de la commission d'information et de sélection d'Appel à Projet

Le Directeur de la Délégation départementale
de l'ARS Nouvelle Aquitaine



Laurent FLAMENT

Pour la Présidente du Département,
La Conseillère départementale



Corinne IMBERT